

Un bel hôtel, premier client de l'atelier mécanique

La Seyne La commercialisation des commerces, restaurants, bureaux du projet de reconversion de l'atelier mécanique est lancée. Rencontre avec le chasseur d'enseignes

En voilà du concret: la commercialisation du projet de reconversion de l'atelier mécanique est lancée! Un projet destiné à faire de cette verrue située dans le prolongement du parc de la Navale, non loin du nouveau casino, un pôle de loisirs de 21000 m². En plus d'un gigantesque cinéma multiplexe de neuf salles (géré par CGR), l'endroit concentrera deux hôtels, un pôle bien-être, 2500 m² de bureaux et 2700m² de restaurants et commerces. Faisant fi d'actuels recours qui ont déjà engendré un an de retard, les partenaires de l'opération (CGR Cinéma et Quartus, promoteur) sont assez confiants quant à l'issue judiciaire pour annoncer une ouverture au public à la fin de l'année 2019. Nous nous sommes entretenus avec Nicholas Hill, le directeur d'Arthur Loyd Méditerranée⁽¹⁾, l'entreprise mandatée pour mener à bien la commercialisation des locaux.

Sur quel délai va s'étendre la commercialisation?

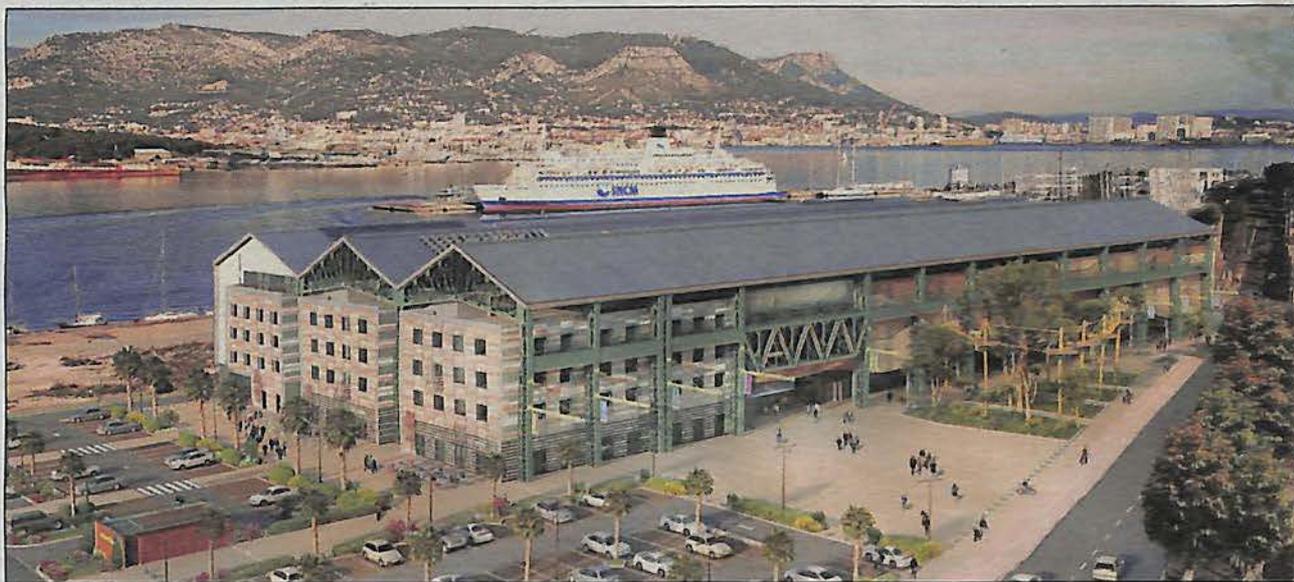
Jusqu'à ce que tout soit rempli (*rire*)! Le but étant qu'à l'ouverture au public pour Noël 2019, tout l'espace soit occupé.

Pouvez-vous déjà annoncer l'arrivée une enseigne?

Oui. Pour l'un des deux hôtels prévus, nous avons déjà signé avec le groupe Best Western, pour un établissement de sa filière «Vib». (Il s'agit d'hôtels boutiques, plutôt haut de gamme, axés notamment sur les nouvelles technologies, Ndlr). Avec vue sur la rade de Toulon, ça va être exceptionnel. Le deuxième hôtel - c'est en passe d'être signé - se situera dans un budget 2 étoiles...

A-t-on une idée du genre de commerces attendus?

Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aura pas de commerces alimentaires, comme une



Le centre ludo-commercial, sous réserve d'être purgé de ses recours, doit ouvrir à Noël 2019. (Illustration DR)

supérette. Il ne faut pas concurrencer le centre-ville. En revanche, il pourra y avoir une boulangerie, des snacks, des restaurants, ce genre de choses. Je peux d'ailleurs vous dire que nous avons aujourd'hui plusieurs contacts avec de très belles enseignes de restauration. Je ne peux pas

donner de noms, mais ce sont des groupes nationaux, voire internationaux. Il est également prévu un drive, géré par une grande enseigne de fast-food. Tout ce qui est loisirs marchands, ça pourrait se faire. Comme la vente de produits liés à la mer: des marques de vêtements, des produits pour la pêche, pour la plage. Je ne dis pas qu'il y en aura, mais c'est l'idée, entre autres.

Avez-vous une sorte de cahier des charges, avec des catégories de commerces à trouver?

En fait, nous n'avons pas de consignes précises, seulement une entente avec CGR et Quartus: il faut créer de l'animation. Une banque, par exemple,

n'apporterait rien en ce sens.

Vous privilégiez les grandes enseignes, les « locomotives »...

Tout à fait. Ce ne sera en effet pas destiné à accueillir des start-up. Mais s'il y en a qui cherchent à s'implanter, qu'elles n'hésitent pas à nous contacter, nous leur trouverons un bel endroit (*rire*).

Quelle est la clientèle visée par ce futur centre ludo-commercial?

Il y en a plusieurs. Il y a d'abord les Seynois, qui pourront venir à pied. Mais il y a aussi les Toulonnais, qui pourront venir par la navette maritime. Il y a un arrêt juste devant l'atelier mécanique. Et nous pensons aussi aux touristes,

avec le quai pour les croisières juste à côté. Sans oublier les gens de Saint-Mandrier, Sanary, Six-Fours, Bandol, qui viendront regarder un film, manger un morceau, etc. Rien que pour le multiplexe, on estime le nombre de visiteurs annuel à 500000.

Et les bureaux?

Ils seront répartis dans deux immeubles. Aujourd'hui, les discussions que nous avons se passent avec des gens susceptibles de prendre la totalité ou presque des bureaux, dans un contexte de regroupement. Mais rien n'est fait à ce niveau-là.

J. P.

jpoillot@nicematin.fr

1. Arthur Loyd est réseau national de conseil en immobilier d'entreprise, comptant 74 implantations en France.

Une pétition « pour le projet »

Le « Collectif des citoyens » fait des émules. Créé en réaction au recours déposé par l'association Environnement Méditerranée contre le projet de reconversion de l'atelier mécanique, il a lancé une pétition en ligne sur www.change.org (notre édition du 15/01), qui a recueilli à ce jour plus de 1500 signatures. Son but: convaincre Environnement Méditerranée de se rétracter. « Ce projet est créateur d'emplois, de développement et porteur d'une dynamique nouvelle pour la ville qui en a bien besoin, défend le texte qui accompagne la pétition. La Seyne-sur-Mer est la seule ville en France de cette densité à ne pas disposer d'un lieu cinématographique. Le projet de l'atelier mécanique a reçu l'aval de tout le monde: la population, les associations ainsi que les élus de tout bord. Il répond aux attentes de tous. »